

Société « 996 »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 37 000 euros
Siège social : 64 rue de la garde 83140 SIX-FOURS-LES-
PLAGES
RCS TOULON N° 493 584 940

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 15.06.2026

L'an deux mille vingt-six et le quinze juin à seize heures, les actionnaires de la Société « 996 », Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 euros, se sont réunis au siège social, sur convocation verbale de la gérance et ce conformément aux dispositions statutaires.

Monsieur Valéry SYMPHORIEN, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que sont présents :

-Monsieur Valéry SYMPHORIEN, propriétaire de 14999 actions ;

Nombre total de d'actions : 14 999 sur un capital de 15 000 actions.

Le Président déclare que le quorum est atteint et que l'assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice ;
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé ;
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des actionnaires plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au Président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

u

u

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2025 ;
- affectation des résultats ;
- conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce ;
- rémunération de la gérance et du président ;
- pouvoirs à donner ;

Le Président donne ensuite lecture de son rapport et ouvre la discussion.

Chacun s'étant exprimé, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31.12.2025, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Président, quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de **106 277** euros, au compte « report à nouveau ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Il est pris acte qu'il n'existe pas de convention de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Monsieur Valéry SYMPHORIEN a perçu une rémunération au titre de ses fonctions de Président pour l'exercice clos au



31.12.2025 d'un montant brut de 27 217 euros

La société a versé des loyers d'un montant total de 14 400 euros

pour les besoins de son activité et de ses filiales sur l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est approuvée et adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les actionnaires.



Désignation de l'entreprise		996 SAS										Néant ☐							
Adresse de l'entreprise		64 RUE DE LA GARDE										83140 SIX FOURS							
Numéro SIRET *		4 9 3 5 8 4 9 4 0 0 0 0 2 4										Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
												Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 4					
												Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012														
		Autres *	014		016														
	Immobilisations corporelles *		028	57 123	030	53 580			3 543		5 928								
	Immobilisations financières * (1)		040	716 399	042				716 399		699 396								
	Total I (5)		044	773 522	048	53 580			719 942		705 324								
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052														
		Marchandises *	060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	12 708	070				12 708		8 580								
		Autres * (3)	072	15	074				15		1 800								
Valeurs mobilières de placement		080	213 764	082	5 277			208 487		172 615									
Disponibilités		084	453 743	086				453 743		398 693									
Charges constatées d'avance *		092		094															
Total II		096	680 229	098	5 277			674 953		581 688									
Total général (I+II)		110	1 453 752	112	58 857			1 394 895		1 287 012									
PASSIF												Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120					37 000		37 000									
	Ecart de réévaluation		124																
	Réserve légale		126					3 700		3 700									
	Réserves réglementées *		130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131																
	Report à nouveau		134					1 212 624		1 325 815									
	Résultat de l'exercice		136					106 277		(113 191)									
	Subventions d'investissement		137																
	Provisions réglementées		140																
	Total I		142					1 359 601		1 253 324									
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		154																
	Emprunts et dettes assimilées		156					25 000		25 000									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																
	Fournisseurs et comptes rattachés		166					3 536		168									
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169				2 962		6 758		8 421								
	Comptes courants d'associés		173							100									
	Autres dettes		175																
	Produits constatés d'avance		174																
	Total III		176					35 294		33 689									
	Total général (I + II + III)		180					1 394 895		1 287 012									
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182														
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184														

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N°1 clos le								Exercice N°2 clos le							
13	1	1	2	2	0	2	5	13	1	1	2	2	0	2	4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209	210						
	Production vendue	biens		215	214						
		services *		217	218	121 600	109 870				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *				224						
	Subventions d'exploitation reçues	Autre			226						
	Autres produits				230	9 750	435				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	131 350	110 305				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	Autre			234						
	Variation de stock (marchandises) *				236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240						
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier)			242	32 651	29 678				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	1 203	1 375				
	Rémunérations du personnel *				250	26 821	48 490				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4 568	11 618				
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	2 385	3 231				
	Dotations aux provisions				256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
	Total des charges d'exploitation (II)					264	67 628	94 393			
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	63 722	15 912			
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				280	71 209	124 158			
Produits exceptionnels					290		1				
Charges financières					294	28 433	253 109				
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	222	152				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348								
Impôts sur les bénéfices *					306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	106 277	(113 191)				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	106 277	314				
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318							
	Provisions non déductibles *			322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997					
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (41. services)	986		Zone franche urbaine (44. octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
IRRI France Ruralités Revitalisation (art 44 quinquies A)		181		Jeune entreprise innovante (44. services A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991			
Divers* ZFA NG (44. quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993		Bassins urbains à dynamiser (H.U.D. art 44. sexdecies)	992		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	106 277	354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356					
DÉFICITS	Déficits antérieurs reportables : * 1.1.3...1.9 dont imputés sur le résultat :							360	106 277		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	0	372		